

MAIRIE
44330 LA CHAPELLE-
HEULIN
Tél. 02.40.06.74.05



EXTRAIT DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le 5 mars,

Le Conseil municipal de la Commune de LA CHAPELLE-HEULIN dûment convoqué, sous la présidence de Jean Teurnier, s'est réuni en session ordinaire à la MAIRIE :

NOM	PRENOM	Présent	Excusé	Absent	Pouvoir
TEURNIER	Jean	x			
KEFIFA	Alain	x			
BONNET	Morgane	x			
LAMBERT	Bernard		x		<i>Jean Teurnier</i>
MARTINEAU	Karine	x			
BONNET	Geneviève	x			
KERMARREC	Cécilia	x			
BAZIN	Léonie			x	
PADIOLEAU	Anne	x			
BARJOLLE	André		x		<i>Bernadette Sourisseau</i>
BLAIS	Ophélie	x			
BULTEAU	Wilfried	x			
LEFEBVRE	Florine	x			
KERVICHE	Julien		x		<i>Wilfried Bulteau</i>
SOURISSEAU	Bernadette	x			
CHALLE	Laurent			x	
BABONNEAU	Pierrick	x			
MASSE	Sylvain	x			
GUILLERMO	Michèle	x			
DUPRE	Michel	x			

Nombre de conseillers en exercice : 20

Président de séance	Jean Teurnier
Secrétaire de séance	Wilfried Bulteau
Date de convocation	19-févr-26
Début de séance	19h05
Fin de séance	20h30

Numéro	DEL_050326_007_Groupement_informatique	Groupement informatique
Nomenclature	7.5.2	

Le Maire informe que la Communauté de communes Sèvre et Loire propose dans une démarche de mutualisation de renouveler la constitution d'un groupement de commandes pour l'achat de matériels informatiques.

Il est proposé au Conseil municipal d'adhérer au groupement de commandes, dont le mandataire, coordonnateur sera la Communauté de communes Sèvre et Loire.

Il est demandé, en outre, au Conseil municipal de désigner un représentant titulaire et un représentant suppléant pour siéger à la Commission d'appel d'offres du groupement.

Considérant les besoins de la commune,

Lots	Mini	Maxi
Lot 1 : Ordinateurs	- €	20 000,00 €
Lot 2 : Copieurs	- €	12 000,00 €
Lot 3 : Petits matériels et périphériques	- €	500,00 €
Lot 4 : Moniteurs et écrans TV	- €	2 000,00 €
Lot 5 : Vidéo Projecteurs	- €	10 000,00 €

DISPOSITIFS,

DECIDE :

- **D'ADHERER** au groupement de commandes pour l'achat de matériels informatiques proposé par la Communauté de communes Sèvre et Loire ;
- **D'APPROUVER** la convention constitutive du groupement de commandes relative au marché d'achat de matériels informatiques ;
- **D'ADHERER** aux lots suivants avec les montants minimums et maximums annuels correspondant :

Lots	Mini	Maxi
Lot 1 : Ordinateurs	- €	20 000,00 €
Lot 2 : Copieurs	- €	12 000,00 €
Lot 3 : Petits matériels et périphériques	- €	500,00 €
Lot 4 : Moniteurs et écrans TV	- €	2 000,00 €
Lot 5 : Vidéo Projecteurs	- €	10 000,00 €

- **D'ACCEPTER** que la Communauté de communes Sèvre et Loire assure les fonctions de coordonnateur du groupement de commandes ;
- **D'AUTORISER** par avance le représentant de la Communauté de communes Sèvre et Loire notamment Madame la Présidente, en tant que représentant du coordonnateur du groupement, à signer et notifier les marchés initiaux, à signer et notifier les marchés subséquents qui seront passés successivement le long de la durée du marché pour le lot 1, à signer et notifier les avenants des marchés initiaux ou des marchés subséquents, à signer et notifier les ordres de services valant décision modificative unilatérale du contrat ;

- **DE NE PAS PROCEDER** au scrutin secret pour désigner les représentants de la commune au sein de la Commission d'appel d'offres du groupement de commande désigné ;
- **DE DESIGNER** ci-dessous le représentant titulaire et le représentant suppléant qui siégeront à la Commission d'appel d'offres du groupement de commandes :

Représentant titulaire	Représentant suppléant
Jean Teurnier	Bernard Lambert

1 abstention,

17 pour,

Fait et délibéré à La Chapelle-Heulin, le 5 mars 2026,

Pour copie conforme

Le Maire,

Jean Teurnier



Accusé de réception en préfecture
044-214400327-20260305-DEL-050326-007-DE
Date de réception préfecture : 13/03/2026